## LES ÉLECTIONS PLEBISCITAIRES EN ITALIE

#### 10.025.512 électeurs, sur 10.041.917, ont voté pour le Gouvernement

le Louvernement

Les résultats officiels des élections
plébiscitaires d'hier sont : 10.025.512
pour et 15.285 contre. Le nombre de bulletins nuls est de 1219. Le pourcentage
des votants par rapport au nombre des
flecteurs inscrite bat tous les records :
il atteint 96.25 %.
10.641.917 Italiens ont voté. Dans urand nombre de secteurs aucun électeur

Total Titulens ont vote. Dans un Frand nombre de secteurs aucun electeur n'a voté « non ». Parmi ees secteurs, on peut eiter la province d'Asceli, celle d'Avellino, de Benevent, de Brindisi, de Chieti, de Lecce, de Navarre, de Rieti, de Salerne, etc...
A Gorizia, sur 88.377 Inscrits, 84.480 ent voté. Les votes contraires and de 284.

Salerne, etc...
A Gorizia, sur \$8.377 inscrits, \$4.436 ont voté. Les votes contraires sont de 294. A Balsano, autre région rattachés à Ittalie par les traités de paix, sur 9.406 inscrits, \$593 ont voté. Les votes contraires sont au nombre de 99.
A Trente, sur 101.490 suffrages exprimés, \$78 sont contraires. A Milan province, sur 580.122 inscrits, \$49.291 ont voté, dont 5.211 contre. A Naples province, sur \$471.293 suffrages exprimés, 72 sont contraires. A Romes province, sur \$20.274 suffrages, \$278 sont contraires. A Palerme, où votait le ministre des finances. M Juno et le ministre des l'éducation nationale, M. Ercole, un grand nombre d'Italiens résidant à Thuis étaient venus pour déposer leurs bulletins. Ils ont voté en groupe, se rendant à la section de vote musique et drapeaux en tête, sous la conduite du préfet.
A Foril, province natale de M. Mussolini, 98.50 % des électeurs inscrits sont venus plébisciter le régime. A Venise, des malades se sont faits porter en civrére jusqu'aux sections de vote. Le duc de Gênes, le duc de Bergame, le duc d'Ancone, ont voté à Turin ; le prince de Fiémont à Naples.

## M. DOUMERGUE a reçu les délégués des Anciens Combattants

#### Il a fait appel à leur sentiment du devoir

du devoir

On a publié, hier, le texte des déclarations faites par M. Doumergue à la délégation des anciens combattants qu'il reçut au quai d'Orsay;

« Je suis infiniment touché de votre démarche, a dit notamment le président du Conseil. Je connais depuis long-temps les anciens combattants. Depuis ma retraite, je n'ai donné mon adhésion qu'à vos groupements et à ceux qui réunissent des anciens militaires, des anciens officiers. J'ai montré par là mon éloignement de la politique et voulu rendre hommage à ceux qui se sont dévoues pour le pays.

» Je disais, hier, que j'avais repris le pouvoir sans l'avoir désiré. S'il n'y avait pas eu des menaces de guerre civile derrière lesquelles pouvaient percer des dangers d'invasion, je ne serais pas venu à Paris. J'ai fait, en venantici, un grand sacrifice, beaucoup plus grand que vous ne pouvez l'imaginer. J'ai trouvé une situation plus que difficile que, certes, vous ne connaisses pas.

» Nous avons de très mauvaises finan-

J'ai trouve une situation plus que difficile que, certes, vous ne connaissez
pas.

» Nous avons de très mauvaises finances. Le budget de cette année est en
déficit de 4 milliards. L'an prochain,
nous avons une échéance de 10 milliards. Nous cherchons à combler ce
déficit. Lorsque le budget de 1934 sera
équilibré, la confiance renaîtra et nous
pourrons alors demander aux Français
qui ont encore de l'argent de nous aider
à rétablir l'équilibre financier.
» A l'heure qu'il est, le gouvernement
cherche de tous ies côtés les moyens de
combler le déficit.
» Il n'a rien demandé aux anciens
combattants. Mais quand il aura terminé toutes les additions et comparera
la colonne des dépenses avec celle des
recettes, si la différence est trop
grande, il vous dira : « Messieurs, voules-vous faire quelque chose? » Vous
serez libres de répondre ce que vous
voudrez. Aucune pression, je vous le
promets, ne sera faite sur vous, qui
êtes les premiers des Français. Mais, à
votre liberté correspond la mienne et
si vous répondez : « Rien à faire i » je
n'aura qu'à retourner ches moi ennen
la rien de la prononce a get en sera la différence ser en lenne
grande fermeté, M. Doumergue déclara
ensuite :

« Le gouvernement est là depuis deux

« la sour le pression de la depuis deux

» de la pour le depuis deux

« la grue de la sera de la conservation de la cons

Ayant prononcé ces paroles avec une grande fermeté, M. Doumergue déclara ensuite :
« Le gouvernement est là depuis deux mois. Il y a un mal qui dure depuis trois ans. On ne peut pas tout faire en un jour. Mais avouez qu'il y a tout de méme quelque chose de changé, et chaque jour nous apporte une preuve nouvelle de l'activité qui est déployée.
» Pour rétablir la situation, il n'est pas possible d'avoir recours à la fiscalité, pas plus qu'il n'est possible de demander davantage à ceux qui souffrent actuellement et je suis navré en songeant à leur nombre.
» On ne peut pas demander plus à l'Etat. Il faut qu'un sentiment domine; celui de la soildarité française.
» Je ne néglige pas vos droits, Mais s'il n'y avait pas de droits, il n'y avait pas de droits, il n'y avait pas de sacrifices. Je m'en rapporte à votre sentiment du devoir et à votre patriotisme. J'espère que vous m'avez compris. »

### TROIS ARRESTATIONS A PARIS POUR DÉTENTION D'ARMES

A la suite de renseignements parve-cus à la préfecture de police, rensei-mements selon lesquels certains grou-sements politiques se constitueraient in stock d'armes en vue de troubles ventuels, des surveillances avaient été

naient d'acheter quatre pistolets automatiques.

Conduits au commissariat de police
du quartier du Père-Lachaise, les deux
adolescents furent interrogés par M.
Moussul, commissaire de police. Tous
deux sont élèves au lycée Lakanal et
issus d'honorables familles. L'un d'entre
eux est le fils d'un ingénieur et l'autre
d'un fonctionnaire de l'administration
préfectorale. Ils ne firent aucune difficulté pour reconnaître qu'ils appartenaient à un groupement politique de
gauche et qu'ils avaient reçu la consigne
de s'armer et de se procurer autant de
revoivers qu'ils le pourraient.

L'après-midi, les policiers devaient

qu'ils détenaient ont été placées sous scelée.
L'après-midt, les policiers devaient arrêter, dans les mêmes circonstances et au même endroit, Jean Hértier 37 ans, ouvrier d'usine, 67, rue des Panoyaux, qui venait d'acheter un revoiver. Lorsqu'on l'interrogea, il prêtendit n'appartenir à aucun groupement politique. Il déclara qu'il avait fait l'acquistion de son arme pour se suicider et ajouts qu'il était inconsolable de l'inconduite de sa femme et qu'il préferait mourir.



## GERMAINE HUOT DEVANT-LE JURY DE LA SEINE

GUITE DE LA PERMIERE PAGE

tuer. C'est un accident. (Sensation).

Le Président. — Vous l'avez dit. Sculement, maintenez-vous que cet accident a été provoqué par un geste du préfet Causeret?

L'accusée. — Parfaitement.

Me Torrès, avocat de la partie civile, s'étonne que l'accusée ait laissé, ralante, sa victime, pour ailer chereher du secours dehors, alors qu'il y avait un médecin dans sa maison même,

L'interrogatoire est terminé.

### Les témoignages

Che temoignages
On entend, tout d'abord, is docteur
Paul, qui précise la position probable
de la victime au moment du drame.
M' Jean-Charles Legrand demande à
sa cliente de mimer la scéne. Germaine
Huot descend dans le prétoire lentement,
comme lasse. Le docteur Paul va servir
de mannequin. L'accusée, plus calme
qu'on ne sy attendrait, regoit un reyoiver. Elle le brandit. Elle va mimer le
geste meurtrier.

de mannequin. L'accusée, plus calmequ'on ne sy attendrat, resolt un revolver. Elle le brandit. Elle va mimer le geste meurtrier.

Me TORRES. — Ah I que l'on garde au moins un peu de décence (sensation). En fait, au milieu d'un lourd malaise qui pèse sur toute la salle, la scène du drame n'est pas reconstituée, nul ne mimant le geste de la victime.

Me Torrès, très pâle, demande à l'accusée pourquoi elle a varié en disant qu'elle avait pris le revoiver sur la table de nuit, puis sur une commode.

« Il y a un point sur lequel elle n'a jamais varié, intervient vivement Me Jean-Charles Legrand. C'est sur sa position à elle par rapport au préfet des Bouches-du-Rhône. » (Mouvement.)

Mais la véritable défense de Mime Huot, c'est le docteur Faul qui va l'apporter dans cet incident : « Le préfet Jean Causeret a été atteint quand son bras était écarté, fortement écarté, Donc. Causeret faisait au moment ou l'on tira sur lui un geste du bras droit. » (Sensation.)

Une longue discussion technique l'intercale ici entre le docteur Paul, Me Jean-Charles Legrand et Henry Tures.

M. Guillaume, commissaire divisionnaire, rappelle que Germaine Huot donna deux versions contradictoires en ce qui concerne le côté d'où fu firée la balle.

Le docteur Sannié, directeur du vervice de l'identité judiciaire, précise que la balle ne fut pas tirée à bout portant, mais au moins à 60 centimètres.

M. moloert, expert-armurier, explique la mettre en état de servir.»

L'audition de M. Camille Picard

# L'audition de M. Camille Picard

L'audition de M. Camille Picard
dence est reprise par la déposition de
M. Camille Picard, député des Vosges.
Germaine Huot baisse la tête.
« Je fus appelé à 14 h. 25 avenue du
Parc-Moncau. Je fut reçu par le docteur Roubinovitch, en tenu d'opération,
Mme d'Anglemont m'a dit : a Cest fini ».
Le médecin ajouta : « Le préfet Causeret est mort.» Mme d'Anglemont me
fit le récit de la scéne. Elle ajouta :
« Il me faut un avocat». Je pensal à
Mº Magnan. Cest à 16 h. que yai pu
jolindre M. le préfet de police, Jean
Chiappe. C'est tout. Volla treize ans
que je ne connaissais plus rien de la
vie intime de Mme Germaine d'Anglemont. »

mont.»

M° Jean-Charles LEGRAND. — Vous
connaissez le caractère de Mme d'Anglemont : croyez-vous qu'elle était capable de litre volontairement?

LE TÉMOIN — Je ne le crois pas.

Cet avis est partagé par la concierge
de l'accusée.

de l'accusée.
Un autre témoin, le Dr Mognillevski, 27, rue de Madrid, qui fut appelé par Germaine Huot, le jour du drame, ne put que constater le triste état de Jean Causeret.

Oduseret. de de Couseret de Couseret. de la police, lui dis-je. J'ai prévenu M. Pleard, me répondit-elle, et elle éclata en sangiots. Lédessus, on sonna à la porte. C'était le docteur Roubinovitch qui arrivait. B. Il l'avertit de faire attention, car Germaine Huot était bien capable de se suicider.

maine Huot était bien capable de se suicider.

«Et la police?» intervient l'avocat général Gaudel.

— Ce n'est pas le rôle du médecin, réplique le témoin. Il demande si l'on a prévenu la police et s'occupe du malade (sensation).

— Enfin, personne ne songe à téléphoner au commissariat, c'est scandaleux. reprend l'avocat général Gaudei (mouvement).

Après l'audition du docteur Mognillevaki, qui déclare, sur une question de Mª Torrés, que l'accusée n'a pas parié du geste qu'aurait fait le préfet pour rejeter l'arme, l'audience est levée et renvoyée à aujourd'hui. envoyée à aujourd'hui. On pense en terminer ce soir.

## LE TIRAGE AU SORT DU " SWEEPSTAKE " DU LUXEMBOURG

Sveepstake luxembourgeois organisé à l'occasion du prix du Président de la République qui sera couru à Auteuil le ler avril prochain a lieu publiquement et après-midl à Luxembourg, en pré-ence des autorités locales et sous le con-rôle de la princesse Jean de Mérode, wésidente de l'œuvre nationale des nualides de guerre de Belsique; de Mme A Mayrisch de Saint-Hubert, présidente la Croix-Rouge Luxembourgeoise ; lu colonel Picot, ancien ministre, rédent de l'Union des blessés de la face; le M. Scapini, député, président de Union des Aveusles de suerre et de Me de M. Scapini, député, président de l'Union des Aveugles de guerre et de M'Lucien Saientigny, notaire, bonrgmestre de la Ville d'Ettelbruck. Ce Sweepetake, qui est la première loterie de ce
genre orzanisée à l'occasion d'une épreuve hippique française, a été ouvert au Luxembourg au bénéfice d'œuvres philanthropiques diverses, parmi lesquelles l'Union dite des « Gueules cassées », l'Union des Aveugles de guerre, la Fédération Nationale des Amputés de guerre, l'Œuvre Nationale des Invalides de guerre de Belgique ct la CroixRouge Luxembourgeoise.

### Les premiers numéros sortis

Voici la liste des premiers numéros ortants du Sweepstake : ortanis du Sweepstake ; Cheval « Hardol » : 1. n° 035.606, éfrie C, lleu de souscription France ; 2. n° 035.140, série E (Paris) ; Cheval « Yamato » : 1. n° 066.137, érie F (France); 2. n° 044.632, série A Strasbourg

Serie F (France), (Strasbourg); 1. nº 077.592 Serie F (Rodange Luxembourg); 2. nº 176.594, série C (France); Cheval « Le Brousté » ; 1. nº 139.067, série D (Paris); 2. nº 092.590, série D

(France); Cheval « Coq d'Or II » : 1. nº 189.258, série F (Alger) ; 2. nº 170.340, série F

(France); Cheval « Very Fast » : 1, n° 056.997, serie B (Luxembourg); 2, n° 093.931, serie B (France); 2, n° 093.931, serie B (France); 2, n° 096.324, serie C (France); 2, n° 036.324, serie C (France); 2, n° 096.324, serie D (Nancy); Cheval « Horizon » : 1, n° 176.417, (France); 2, n° 080.541, serie D

# RÉPERGUSSION STAVISKY

Le rôle de « Jo-la-Terreur »

A la fin de la foir-se nf Rabin a
prie M. Ordonnau, juge disseruette,
de le tenir au courant de tout ce qui de le tenir au courant de wur et tiendrait à démontrer la particip même lointaine de « Jo-la-Terreur meurtre de Dijon.

Le conseiller Prince

Le conseiller Prince

a été « anesthésié » de force

M. Rabut, juge d'inatruction, a recu, hier matin, la rapport complet des experts qui ont procédé le 13 mars à la contre-autopsie du corps du conseiller Prince. Cet important document, dont les conclusions ont été publiées, comprend plusieurs pages et de nombreuses photographies. On ne signaie rien de nouveau en dehors de ce qui a été déjà dit, à savoir que la mort est due à un écrasement survenu alors que la victime était encore vivante, mais endormie, et la certifude de l'anesthésie préalable qui a été provoquée avec brutalité, ainsi qu'en témoignent les ecchymoses relevées près de la bouche.

EDIICTIFITIES PEDOMISITION

#### FRUCTUEUSE PERQUISITION CHEZ BONNAURE

CHEZ BONNAURE

Il a été procédé, au cours de la matinée de lundi, à une perquisition au domicile de M. Bonnaure, rue Beaubourg, perquisition effectuée par M. Garaud, juge d'instruction au Parquet de la Beine. La perquisition a eu lleu en présence d'un membre du conseil de l'ordre, Me Jacquemond.

Dans un ciasseur sur lequel M. Ordonneau avait apposé les scellés il y a un mois environ, il a saisi un dossier concernant les optants hongrois, ainai que plusieurs documents sur la C.I.M.A. et la Compagnie Foncière.

Dans l'après-midi, M. Ordonneau devait recevoir la visite du député de la Gironde, M. Philippe Henriot, et M. Denay devait notifier à l'ex-général Bard de Fourtou l'inculpation de trafic d'influence reievée contre lui.

Ajoutons que, dans la matinée, M. Rude a reçu la visite du juge d'instruction de Bayonne, M. D'Uhalt.

L'enquête à Londres a permis

#### L'enquête à Londres a permis de retrouver l'artiste Sheila Mono

de retrouver l'artiste Sheila Mono
Poursuivie de concert par le commissaire Peudepièce et les inspecteurs de
Scolland Yard, l'enquête qui a pour but
de déterminer dans quelles conditions et par qui les bijoux de Stavisky avaient
été déposés et vendus au mont-de-pièté
de Victoria Street, s'est poursuivie hier
et on croit avoir découvert un précis
elément d'information en la personne
de Sheila Mono, use jeune danseuse du
West-End de Londres.
On savait, deraits asmedi sair que l'ar-

de Shella Mono, use jeune danseuse du West-End de Londres.

On savat, depuis samedi soir, que l'artiste était susceptible de renseigner la police sur le dépôt fait à la maison Sutton, sans qu'on comut encore quels rapports elle pouvait avoir avec l'affaire elle-même. L'enquête à laquelle s'est livré Sociiand Yard a permis de la retrouver au début de l'après-midi et elle a été interrogée dans la soirée par l'inspecteur Lander, qui travaille en compagnie du commissaire Peudepièce.

Par ailleurs, M. Seror a procédé à l'expertise des joyaux découverts à la fin de la semaine à la maison Sutton. Il semble que ces bjoux ne soient pas les seuls qui alent fait l'objet de transactions à Londres. On croît, en effet, que d'autres joyaux avalent été mis en dépôt en diver senforits pour être uitérleurement dégagée et vendus ; certains agralent été écoulés à Londres, mais on ne suppose pas qu'ils se trouvent encore tipus dans la cepitale anglaise.

M. Proust a donné sa démission

M. Proust a donné sa démission de président du Comité Mascuraud M. Louis Proust, deputé, a adressé au sureau du comité républicain, du comerce de l'industrie et de l'agriculture, a démission effective de président du pmité, « dans la crainte de voir l'abonimble campagne de calomnies, dont l'a pu entore avoir raison, porter un réjudice au comité ».

## L'EX-GÉNÉRAL BARDI DE FOURTOU A PROVOQUÉ DE VIFS INCIDENTS AU PALAIS DE JUSTICE

La présence de l'anclen général Bardi e Fourtou au palais de justice a pro-oqué, hier aprés-midi, de violents incl-

voqué. hier aprés-midi, de violenta incleenta.

Dès son arrivée, comme il était entouré par des photographes, le défenseur de M. Bardi de Fourtou, Mª Guiffard, émit la prétention de faire évacuer la galerie par les photographes et les journalistes. Il s'adressa aux gardes de service devant le cabinet de M. Ordonneau, qui se bornèrent à hauser les épaules. L'ancien général fut alors conduit dans le cabinet de M. Demay, qui lui signifia l'inculpation de trafic d'influence.

Quand il sortit du bureau du juge. Des photographes se lancèrent à as pour-suite et le rejoignirent quai des Orfèvres. L'ancien général, au comble de la rage, se précipita alors sur le photographe d'un journal du soir et le bous-cula. Les deux hommes roulèrent à terre, sous une voiture qui, fort heureusement, était arrêtée à cet endroit.

Le gardien de la paix, de planton à la police judiciaire, intervint alors et ar-

DOUX Traves accidents d'auto et de la carrière de la centre de centre de la carrière d'accident d'autoris e la carrière de la carrière d'accident d'autoris e la carrière de la carrière d'accident de d'

# Le "Scan de la Mutualité du Nord

M. Georges PETIT, ex-directeur général de PU. D. a quitté, hier, l'Hôtel Mutualiste

Les curieux qui rassaient cur le bou-levard Vauban n'ont pas manqué de s'in téresser particulérement aux opérations de démengement des meubles é objets appartenant en propre à M. Georges Petit que les camions des déménageurs transportèrent au domicile particulier de l'ex-directeur général 'rue Folférino, à Ltille.

### Une déclaration des Mutualistes de l'arrondissement de Douai

amendes et meme réparés, s'ils existi pour que la Munialité n'en sublisse préjudice et susse repréndre à la délai sa marche normale vers l'id délai sa marche normale vers l'id

» Signé : Le Président, G. CONSIL. Au Groupement Ronchinois

des bénéficiaires de la loi Loucheur Les adhérents du lotissement du « Bas Liévin » nous communiquent l'ordre du jour suivant : Les adhérents, réunts le 22 mars en assemblée générale extraordinaire, après



Des déménageurs enlevant du Palais de la Mutualité à Lille, les meubles de M. Georges PETIT.

mité de l'arrondissement, et sous la présidence effective de M. G. Consil, président, » Déclare n'avoir pas été consuité sur l'éventualité de la formation d'une Union des sociétés de secours mutuels comprenant les sociétés de secours mutuels comprenant les sociétés de secours mutuels comprenant les sociétés du Sud du département de des consecuent qu'il et et et le scheme avec l'Union département le d'afficher dans toute la ville le texte en scission avec l'Union département le dette lettre afin de la porter à la et que, par suite, c'est à tort qu'il a été

## M. BARTHOU se rend aujourd'hui à Bruxelles

Le ministre des Affaires étrangères s'entretiendra avec

son collègue belge M. Louis Barthou, ministre des Affaires étrangéres, quittera Paris ce matin, à 9 h. 18, par la gare du Nord, pour se rendre à Bruxelles. Un grand déjeuner éera offert en son homeur, par M. Paul Hymans, ministre des Affaires étrangères, M. Louis Barthou reprendra le train à 20 h. 10, pour être de retour à Paris à 23 h. 45.

#### UN MÉDECIN ET SA FEMME TUÉS A UN PASSAGE A NIVEAU PRÈS DE RENAIX

PRES DE RENAIX

Le docteur Jouret, de Warceing, et son épouse née Yvonne Herrier, originaires de Celles, revenaient en auto, dinanche soir, après avoir passé quelques heures chez des parents. Le passage à niveau situé entre Renaix et Watripont, sur la ligne de chemin de fer généralement appelée ligne de Pecq-Poties, était ouvert. Conflants, car ce passage à niveau est gardé, les automobilistes s'apprétaient à franchir la ligne quand survint en trombe le train qui entre en gare de Renaix à 11 h. 11. Le choc fut très violent. L'auto fut projetée à plus de cent mêtres.

riolent. L'auto fut projetée à plus de cent métres.

On a'empressa au secours des victimes Le docteur Jouret, qui avait eu la poi rine défoncée, ainsi que sa femme, dom e crane était fracturé, avaient cessé de

### Les accidents de la route

## Deux motocyclistes et un cycliste blessés grièvement par deux autos à Marles-les-Mines

Deux graves accidents d'auto et de noto sont survenus au cours de l'autre pirée, à Maries-les-Mines. Dans les

28, rue de Lillers, descendait à toutes pédales, le boulevard Gambetta, qui, comme on le sait, est en forte declivité. Venant de Marles et se dirigeant sur Calonne-Ricouart, survenait, à ce moment, une auto appartenant et conduite par M. Waquet Louis, 45 ans, ché-éleotricien à la compagnie des mines de Marles et habitant rue Pasteur.

Le cycliste ne put ni braquer à gauche, ni à droite, du fait qu'il avait aoquis une vitesse trop grande. Quant à l'automobiliste, ayant prévu l'accident et voulant l'évites, il dénna un brusque coup de volant à gauche.

Rien n'y fit et le cycliste alla buter sur le radiateur de la voiture et fut ensuite projeté sur le trottoir. La maichance voulut que la roue arrière de la voiture lui passat sur une jambe et la brisat en deux endroits.

Relevé et examiné par le docteur Bataille, le blessé, à qui les premiers soins furent prodigués, fut également dirigé sur l'hôpital de Béthune, en même temps que ses imprudents compagnons, Balti Grégoire et Pringeroar Alois.

Quant aux déâts matériels, ils ne sont les 26, rue de Lillers, descendait à toute pédales, le boulevard Gambetta, qui

## Importante réunion du Comité Régional des Arts Appliqués à Lille

On s'y occupa de la préparation de l'Exposition des Arts Décoratifs de Paris, en 1937

Le Comité Régional des Arts Décora-tifs, en présence de M. A. Laprade, ina-pecteur général des Beaux-Arts, délègu-par le ministère de l'Education Natio-nale, a tenu, lundi, à 14 h, 30, à la Pri-fecture du Nord, une importante réunion sous la présidence de M. Louis Cordon-nier, architecte, membre de l'Imatiut, assisté de MM. Paul Detvaux, vice-pré-sident du Comité Régional ; Gravelles, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Lille.

Lille.

Parmi les personnes assistant à cette réunion, citons encore MM. Emile Dubuisson, architecte ; Dauchy, directeur de l'Ecole des Arts et Métiers de Lille; Borrewaeter, etc., etc.

M. A. Laprade etat venu spécialement pour entretenir le Comité régional de

## DUATORZE ANS APRÈS LE DOUBLE CRIME DE GRAND-RENG

(SWITE DE LA PREMIERE PAGE)

Quels étaient ces audacleux malfal-teurs? On avait eu, des le début de l'en-quête, l'impression qu'il s'agissait de gens connus dans le pays, puisque, pour accomplir leur forfait, ils s'étaient mas-

coompile leur forfait, ils s'étaient man-pués.
Des habitants du village 2 Toutes les personnes suspectes furent interrogées ans résultat. La seule piste qui pouvait ubsister tats celle run bande de frau-leurs. Dans leur peut-cale, aitse à une centaine de mêtres de la frontière, les poux Hupet tenalent, en effet, comme-cia est banal en Belgique, un dépôt de abaq. La situation privilègie du débit, ui avait vant socamment, une clientels péciales peute des franceurs. Etail-ce parint ce stens, aut connais-aient les habitudes des commerçants et s economies, qu'il fallait rechercher les

### Dans un baraquement

drame. C'est là qu'un jour, il y a quatre ans, aurait été faite la grave confession.

### Le terrible secret

Le baraquement est manage person cornet. Deux forts chiens gardent la maisonnette.

— « Ce sont de bons gardiens, nous dit l'homme, les bandits peuvent venir se venger, je saurai me défendre ».

C'est ainsi que nous entrons en conversation.

Dans la cuisine, il y a la femme Cornet que l'on connaît comme son mari, sous le sobriquet de « Le Breton ».

This haines un berceau dans lequel

Elle balance un berceau dans lequel repose un fréle poupon.

— C'est ma petite-fille, Isabelle. Elle est née il y a quinze jours. Trois jours après, ma pauvre fille Zélia, qui l'avait mise au mode, est morte. Dès qu'elle a été enterrèe, j'ai dit mon secret aux gendarmes. Je l'avait gardé quatre ans, à la prière de ma petite. Elle me répétait : « Maman, surtout ne parle pas, ils me tueralent ».

priere de his perier.

Asman, surtout ne parle pas, ils me tueralent ».

Asmaintenant, elle ne craint plus rien, et s'ils me tuent, peu importe, la vie avec ce secret qui me torturait m'était insupportable ».

Zélia Cornet avait vingt-neuf ans. Il y a six ans, elle avait fait les connaissance d'un individu de son âge, avec lequel, selon l'expression de la mère, « elle se mit en ménage ». Et, peu aprés, Zélia aurait appris le terrible secret.

« Son ami la battait, lui menait la vie si dure que la petite est morte épuisse. Un jour, craignant qu'elle ne dénonce l'affaire, il prit un rasoir et voulut lui couper la gorge. Elle vivait un cauchemar, un martyre ».

## « Un coup manqué ».

— Mais vous, vous saviez aussi?
— Voici comment j'ai appris l'affaire.
Un jour, il y a quatre ans, un parent très
proche de l'ami de ma fille arrive chez
mol. Il était en état d'ébriété. Nous conversons, je lui dis qu'il ne falt pas vite
fortune.

mol. Il était en état d'ébriété. Nous conversons, je lui dis qu'il ne fait pas vite fortune. Je de la converson, je lui dis qu'il ne fait pas vite fortune. Le coup à l'épicerie au coin 1 s. « An l'épicerie au coin 1 s. Je lui demandais d'autres précisions. Il n'y avait aucun doute. Il pariait de l'assassiant des parents d'Abel Hupet. Je lui dis à brûle-pourpoint.

— Ce n'est pes possible 1 Ce n'est pas vous qu'il les avez tués ?

» Il ne put me répondre, il sanglotait.

» Le lendemain, affolés par ces révélalations, j'en parlais à ma fille. C'est alors que je compris qu'elle n'ignorait rieu, car elle se mit à pleurer en me demandant de ne rien dévoiler, « car, disait-elle, il me l'a dit, il me tuera ».

— N'avez-vous plus parlé de cette affaire?

— Je n'osais pas et j'en-souffrais. Un jour, à bout de forces, je me confisis à ma patronne. Mme Degeide. « J'ai un poids sur le cœur. Quoi qu'il arrive, je m'en soulagerai ».

» Une autre fois, jai abordé l'histoire à mi-mots devant Mme Berny, de Jeumont, chez qu'i je travaillais.

» Maintenant, ma fille morte, je ne crains plus rien ».

Trois noms Les déclarations que Mme Cornet a faites à la Justice et qu'elle nous a ré-pétées ne s'arrêtent pas là. Il y a d'au-tres précisions, des détails que nous ne pourrions publier sans gêner l'action de la Justice.

## **OUAND LES NUITS** DE LILLE LIVRENT LEURS SECRETS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Ces pénitenciers dans la fécrie tourangelle of Rabelais apprit la jois, où Richard Coeur de Lion vint mourir, prirent à mes yeux des proportions hallucinantes. C'était comme si on m'avait infontré trois des pôles où sont ettrés les enfants de Chanteloup, loragella abandonnent leur nid aux pentes douces. « J'entrai dans la Thébadéa. J'apèrqus dans la cour une nichée d'enfants. Quelques-uns avaient cinq ans ; le plus vieux n'en a pas douze. Un corridor menait à la classe, et à la chapelle. Lise plainte y monta : — Monsieur i Mensieur i Ce cri était enveloppé dans des anglots... D'où vient-il ? Je visitel id couloir jusque dans ses recoins. Et l'entrevis deux yeux, à travers la fente d'une porte... Deux yeux l... La fente me révéla

porte... Deux yeux l... La fente me révéia une celluie blanchie à la chaux, priyée heureusement de bas-flancs et de chaines, et, dans cette celluie, un gamin. Un tout-petit... 'Huit ans ? Neuf ans ? Il était haut comme trois pommes. Il accrochait une main au judas, tardis que, de l'autre, il essuyait des larmes. Sa joue était veinée par une balafre : un coup de griffe qui saignatt encore.

— « Monsieur, faites-mol sortir... J'air peur ici. » Ma-foi, j'ai fait un-ceup de force... J'ai ouvert la celluie de l'enfant puni. Nous nous sommes cachés, vrais conspirateurs, dans la classe. Je lui l'a fait confesser « son crime », celui qui l'a fait confesser « son crime », celui qui l'a fait confesser « son crime », celui qui l'a fait confesser « son crime », celui qui l'a fait confesser « son crime », celui qui l'a fait confesser « son crime », celui qui l'a fait confesser « son crime », celui qui l'a fait confesser « son crime », celui qui l'a fait confesser « son crime », celui qui l'a fait confesser « son crime », celui qui l'a vais cans la grande montre-reclame du bijoutier. Ma mére a été en prison. Elle n'a plus voilu de mod après... Il n'y avait pas que moi, qui l'avais cassée, la grasse montre. Il y en avait d'autres. Ca n'a rien fait...

« Dans la cour, j'al sollicité sa grâce omme une aumône... »

#### Un internat de cet ordre est toujours une prison

est toujours une prison

J'ai transcris cette page pour montrer
ce qu'est un « internat pour enfants perdus ». Un internat de cet ordre, si doux
soti-il, est toujours une prison.

Eugène est à Chanteloup, Arthur à
Frasne-le-Château. A partir de 18 ans,
on orientera leur avenir... A la première évasion, ils risquent la maison de
correction, et là, le sort change. Que le
désir de la liberté les reprenne, qu'ils en
aient à un gardien, qu'ils commettent
l'enfantillage de voler du pain, sur la
route de l'évasion, ou de s'empârer d'un
vêtement pour masquer leur fuite et ils
iront en prison dans une vrale, comme
un adulte...

Le mal est que ces enfants rencontrent travaillent, des colons de maisons de correction. Ensemble, lls fraternisent... Or, le vice s'apprend plus facilement que

### L'indulgence c'est encore de la justice

de la justice

Revenons aux deux petits lillois. La maman les réclame à corpe et à cris. En demandant au juge de leur infliger une punition exemplaire, elle n'avait pas voulu cela. Le père, ouvrier métallurgiste en chômage, a trouvé un pis aller; il est marchand d° « carbon ». Trois substituits au Parquet de Lille ont reçu souventes fois la visite de la pauvre mère. MM. Verdun, Perrier, Espinasse ont tenté de rendre ces enfants à leur maman. Il y a plus de deux ans qu'ils sont là-bas. Ils écrivent des lettres touchantes ornées de dessins faits par eux-mêmes. Une première requête adressée au Ministère de la Justice par Mª Auguste Dubois, avocat au Barreau de Lille, et qui était appuyée par un député du Nord, est demeurée sans effet.

M. le substitut Bornet multiplie main-

La généreuse bonté de ce magistrat corrigera-t-elle l'excessive sévé:ité du Tri bunal ? Une lueur d'espoir vient de per cer les ténébres de cette pénible affaire e jeune Eugéne va procha

le jeune Eugène va prochainement quitter Chanteloup et reprendre sa place dans le foyer familial. Mais Arthur, le malheureux infirme peinera encore iongtemps à Frasne-le-Château. Que méritaient les larcins d'Eugène et d'Arthur, la nuit d'une ducasse à Wazenmes? Une paire de gifles. C'est tout ce que cela valait?

Oui, c'est tout.

Pour suivre : XI. Monsieur X.

# L'ODIEUX CRIME

DE SALLAUMINES L'assassin Gala a comparu

en chambre de conseil Sur ordonnance motivée de M. Masson, juge d'instruction du Parquet de Béthune, le Poionais Ludwig Gaia, inculpé du crime odieux de la petite Janina Osnik, de Saliauminea, a comparu en chambre de conseil. L'assassin restera en prison.